

**Volume: 05, N°: 01 (2021), p784-793**

**L'embuscade de Gameth à Barbacha**  
**The ambush of Gameth in Barbacha**

 **AIT MEDDOUR Mahmoud**

**Université de Bejaia (Algérie)**

**mahmoud.aitmeddour@univ-bejaia.dz**

<b>Résumé :</b>	<b>informations sur l'article</b>
L'article relate le déroulement d'un des faits d'armes qu'avait connu Barbacha Durant la guerre de libération nationale. Il s'agit de l'embuscade de Gameth dans la région de Barbacha au Sud Est de Bejaia. Ce fait dont parlé souvent les gens de la région et relaté et transmis oralement en se basant sur les témoignages des moudjahidines ou des témoins avec des versions souvent diamétralement opposées. Chose qui est logique vu la complexité de retracer le déroulement d'un fait après plusieurs années par des personnes âgées dont beaucoup de souvenirs avaient disparu avec l'âge et la difficulté de situer les faits racontés dans un contexte historique plus au moins précis.	<p><b>Reçu :</b> <b>29/05 /2021</b></p> <p><b>Acceptation :</b> <b>09/06 /2021</b></p> <p><b>Mots clés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Guerre d'Algérie</li> <li>✓ Ambuscade</li> <li>✓ Barbacha</li> <li>✓ Gameth</li> </ul>
<b>Abstract :</b>	<b>Article info</b>
The article recounts the course of one of the events that Barbacha had known during the war of national liberation. This is the Gameth ambush in the Barbacha region southeast of Bejaia. This fact is often spoken of by the people of the region, narrated, and transmitted orally based on the testimonies of the mujahidin or witnesses with versions often diametrically opposed. This is logical given the complexity of tracing the course of a fact after several years by elderly people whose many memories had disappeared with age and the difficulty of situating the facts told in a more precise historical context.	<p><b>Received:</b> <b>29/05 /2021</b></p> <p><b>Accepted:</b> <b>09/06 /2021</b></p> <p><b>Key words:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Algerian War</li> <li>✓ Ambush</li> <li>✓ Barbacha</li> <li>✓ Gameth</li> </ul>

# L'embuscade de Gameth à Barbacha

## INTRODUCTION

Dix ans passés après les événements de 08 mai 1945 qui avaient ensanglanté le constantinois et particulièrement Sétif, Guelma et Kherrata et dont lesquelles Barbacha fut aussi encerclée par un détachement de la Légion Etrangère, qui avait mis le feu à certaines maisons, volé des bijoux, des couvertures, des tapis et surtout de l'argent (BEN YAHIA , (s.a) : 11). Cette dernière renouera avec la lutte au déclenchement de la guerre de libération en 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Beaucoup de faits de guerre en témoignent ; des accrochages, des embuscades et des assauts contre les centres militaires. Parmi ces faits, on cite l'embuscade de Gameth que certains appelaient (Bataille de Gamath). Des témoignages écrits comme celui de Bekka et aussi des témoignages oraux ont parlé de ce fait mais manquaient de détails pour des raisons logiques ; Il est très complexe de retracer le déroulement d'un fait après plusieurs années par des personnes âgées dont beaucoup de souvenirs avaient disparu avec l'âge. Il est également complexe de situer les faits racontés dans un contexte historique plus au moins précis, à cause du brouillage des habituels repères chronologiques.

Dans cet exposé, on relatera le déroulement de cette embuscade en tenant à croiser les témoignages locaux avec les rapports d'archives de la Section Administrative Spécialisée (S.A.S.) de Barbacha qui avait rapporté l'évènement dans les moindres détails.

## 2. Barbacha : Un milieu naturel entre richesse et hostilité

Culminant à une altitude de 850 mètres sur les montagnes des djebels Babors, sur la rive droite de la Soummam, Barbacha est soumise à une importante pluviosité et chutes de neiges, ce qui garantit l'essentiel des besoins hydrauliques de ses habitants. Couverte à environs 60 % de forêts et de maquis, trop pauvres pour fixer sur place et nourrir des milliers d'habitants, cela est compensé par le travail artisanal, le commerce et l'exode rural (Dahmani, 2004 : 3986-3989).

À l'étendue des Djebel Bouamrane, dont le sous-sol riche en fer, des forêts de liège s'étendent sur une superficie d'environ 5 900 hectares (la superficie globale des exploitations de liège en Algérie était de 440 000 hectares) (Chenel, 1951 : 296). Le liège exploité est transféré à l'usine Sofrali de Bejaia pour la fabrication des bouchons, alors que les déchets utilisés dans la fabrication des agglomérés (Chenel, 1951 : 297-298).

D'après André Nouschi :

« Au cours des enquêtes effectuées à propos du Sénatus-consulte de 1863, jamais les tribus soumises à l'enquête n'ont émis de revendications sur la propriété des bois et forêts ; par contre, elles revendiquent avec force les enclaves *melk* » (Nouschi, 1959 :527).

Toujours selon le même auteur :

« La forêt semble donc être l'équivalent d'une *res nullius*<sup>1</sup> ; cela va d'ailleurs assez bien avec ce que nous savons des régimes *melk* et *arch*. En effet, les *fellahs* ne contribuent en rien à son développement ; l'arbre est là, mais personne ne sait qui l'a

---

1. Res nullius est une expression latine utilisée en droit civil, qui désigne une chose sans maître, c'est à dire qui n'a pas de propriétaire mais qui néanmoins appropriable.

## AIT MEDDOUR Mahmoud

planté et personne ne l'entretient : la forêt traditionnelle n'implique donc aucune servitude d'aménagement, aucune règle d'entretien : c'est une création spontanée, dans laquelle l'homme n'a aucune part. Il est donc illogique qu'il puisse avoir un quelconque droit de propriété sur elle. Par contre, les *fellahs* ne sont pas indifférents à leurs droits d'usage et ne peuvent pas imaginer de vivre loin de leurs bois. L'attachement est sentimental pour certains, mais il est conditionné par la place que tient la forêt dans la vie de ces paysans » (Nouschi, 1959 :527-528).

La forêt était alors le moyen de subsistance pour des milliers de familles et beaucoup font du bois une source de commerce et l'apportent sur les marchés principaux ou sur ceux des tribus. C'est ainsi que « les Béni Bou Messaoud, les Béni Mimoun, les Béni Mohammed, les Barbacha, les Mezaiad sont les principaux commerçants en bois du marché de Bougie. Et de Bougie d'ailleurs partaient d'importants chargements de bois destinés à la construction des navires algérois » (Nouschi, 1959 :529). C'était souvent les tribus riches en bois qui fabriquent et vendent du charbon ; certaines ont un charbon meilleur que d'autres (exemple les Barbacha) et du fer ; elles se spécialisent alors dans la métallurgie (exemple les Barbacha, les Béni Abbés, les Béni Amran Djebala). Ils fabriquaient des instruments aratoires (socs de charrue, houes, pioches) ainsi que les canons de fusil, les sabres ou les lances (Nouschi, 1959 :529). D'après Camille Lacoste, les fabricants d'armes de la région d'Iflissen se procuraient d'une partie de leur fer de ces mines, en disant : « le colonel Lapéne affirme que le fer est celui des « Beni Berbache », tandis que l'acier se retire du dehors » (Lacoste, 1958 : 130). Cette région est citée sous le nom de « Berbachas » par Maffre, de « Beni Sediman » par Lapéne, « Beni Sliman » par Carette et « Beni Soliman » par Maffre aussi. Lacoste disait que « Si l'on en croit Edrisi, Marmol, Shaw, Gsell S, cette source est exploitée depuis fort longtemps. Gsell veut y voir le Mons Ferratus des Anciens. Il est donc fort possible que les armuriers d'Iflisen s'y soient approvisionnés. Mais le fer ainsi obtenu était certainement de mauvaise qualité. Carette et d'autres auteurs s'accordent à restreindre son emploi à des usages grossiers tels que les pioches, les charrues ou tous autres instruments aratoires » (Lacoste, 1958 : 131). La forêt était aussi une source d'alimentation des montagnards car elle leur procure les glands doux (Avelout), qui « se vendent comme l'orge. Séchés, broyés, ils donnent une farine qui est mélangée à celle d'orge ou de blé ; les forêts compensent ainsi le déficit en céréales des régions montagneuses. et l'utilisation des glands est précieuse en période de famine. » (Nouschi, 1959 :530).

### 3. Gamath : Lieu d'une embuscade minutieusement préparée.

Etant donné que le fait dont nous allons parler concernait d'une manière directe la SAS de Barbacha parce que l'embuscade a ciblé les éléments de cette section et que notre étude se basera en grande partie sur ses rapports, nous avons pensé utile de faire une présentation de cette dernière.

Selon Gregor, « Une SAS est une structure composée d'un officier, de civils (médecin, instituteur, comptable) et de supplétifs (appelés *moghazni*). Elle est chargée de renouer le contact avec la population en répondant à ses besoins (aide sociale, scolaire, médicale, administrative, assistance économique) tout en lui assurant sa protection (opérations, patrouilles, surveillance, renseignement). » (Gregor, 2000 : 243). Des études historiques révèlent que l'engagement de ces supplétifs au sein de ses sections administratives n'était pas toujours dû à des engagements individuels mais il est lié beaucoup plus à des considérations familiales causées par un chantage de l'administration coloniale. Toujours selon Grégor : « La cooptation d'un frère pour entrer au sein d'une unité de supplétifs et la présence d'une famille dans le camp de regroupement sont souvent le gage d'une plus grande fidélité. » (Gregor, 2000 : 245).

## L'embuscade de Gameth à Barbacha

D'autres considérations étaient derrière l'engagement de certains supplétifs comme la vengeance vis-à-vis de l'ALN. Beaucoup étaient aussi des anciens paysans qui s'engageaient pour des raisons économiques (leur terre étant en zone interdite). La motivation de l'attachement à la France existe surtout dans les catégories musulmanes cultivées.

L'endroit de l'embuscade se situe à environ 04 Km au sud de Barbacha sur le chemin départemental 57 (Aujourd'hui, c'est la route nationale n°75). Selon le lieutenant Gaucherand : « Le 26 février 1960 à 13 heures 30, commandé par le chef de la SAS, le sous-lieutenant Perrin François<sup>2</sup>, faisait mouvement de Barbacha au col de Tinguit, avec l'adjoint Laurent, un *mokhadem* et 20 *Moghazni* » (AOM, rapport Gaucherand, 1960 : 01). Et qui poursuit : « Le convoi est constitué par la jeep de la SAS et le camion Renault 2T5 appartenant à Sadjji Amar<sup>3</sup>. Celui-ci avait été réquisitionné par le chef de la SAS peu de temps avant le départ. La SAS ayant son propre camion en réparation à l'E.R.M de Bougie » (AOM, rapport Gaucherand, 1960 : 01).

En arrivant à Tizi Tinguit (Tinjit), le sous-lieutenant Perrin, délégué spécial de la commune de Kembita, a pris avec lui le garde champêtre de cette commune et 06 moghazni pour descendre au village d'Iguenana pour enquêter sur les circonstances et les raisons de départ de M. Layeb et de sa famille dans une commune voisine. Et tandis que le brigadier (Y) et un moghazni gardaient

---

2 . Il a pris ses fonctions à la tête de la SAS de Barbacha le mois d'avril 1959 à la place du capitaine Dubeau. Il est né le 06 septembre à Boufarik où son père dirigeait le Domaine du camp d'Erlon. Il est affecté en décembre 1958 aux affaires algériennes et au département de Sétif à sa sortie de l'école d'application de Génie. Il est élevé dans le milieu des ouvriers agricoles dont ils parlent rapidement la langue. Il se mêle également à leurs travaux, ce qui sera le point de départ de l'orientation de sa vie. Après ses études à Sainte Geneviève, il est admis à l'école nationale de l'agriculture de Maison Carrée d'où il sort avec le diplôme d'ingénieur agricole et fait un stage aux Etats unis pour y étudier les procédés modernes de l'agriculture. Parallèlement, il suit les cours de la préparation militaire supérieure et obtient son brevet de parachutiste. Appelé au service militaire, il suit le peloton des élèves officiers de réserve de Génie où il obtient des notes élogieuses. A sa sortie de l'école, il rejoint les Affaires algériennes. Volontaire de servir en petite Kabylie, il prend après un court stage d'initiation le commandement de la difficile SAS de Djoua, puis est muté à la SAS de Barbacha où il a assuré un long intérim du chef de SAS. (AOM, 9SAS /168, allocution prononcée le 4 mars 1960 aux obsèques du Sous-lieutenant Perrin par le colonel Georges, chef de l'échelon de liaison des affaires algériennes du département de Sétif )

3 . On doit signaler qu'il était fréquent que la SAS ou le sous quartier militaire de Barbacha, réquisitionne les véhicules des particuliers dans leurs missions à caractère militaire. Il est évident, qu'ils acceptent de mettre leurs véhicules à leur disposition par peur de représailles. Ceci pose aussi le problème de remboursement des dégâts survenus aux véhicules et les dommages corporels au cours de leurs missions. Quelques correspondances de la SAS font état de requêtes faites aux instances supérieures pour la réparation des dégâts causés aux véhicules, mais nous n'avons aucune preuve d'une suite favorable. Parmi ces cas, on cite le cas d'Atmani Ahmed, demeurant à Khanouche, propriétaire d'un camion Citroën de type 2t5, réquisitionné par le sous quartier de Barbacha le 7 janvier 1960 pour transporter vers 20 heures une section du 1/57e R.I. stationnée à Taderth Tamokrant, de Taderth à la mine de Bouamrane et où il a été victime d'un accident. Son véhicule avait dérapé dans un tournant par suite du mauvais état de la piste. Il a été victime d'une fracture ouverte à la jambe droite et son camion est désormais inutilisable » (AOM, 9SAS /168 lettre 239, du lieutenant Gaucherand, adressée au sous –préfet de bougie le 29 février 1960).

Le manque de propriétaires de camions à Barbacha, avait beaucoup nuit à cette population de plus de 18000 habitants, car ils devaient prendre en charge le transport ordinaire de personnes et marchandises, transporter les ouvriers des ponts et chaussées de et vers leurs chantiers, participer aux opérations de transport des troupes militaires. Dans une lettre adressée au sous-préfet de Bougie, l'officier Gaucherand a demandé au sous-préfet de ne pas réquisitionner le camion 2T5 appartenant à Kitoune Mohand Arezki pour les transports du service des ponts et chaussées qui se produisent à chaque fois que des travaux sont effectués entre Oued Amizour et Bouandas sur le chemin départemental C.D.15. (AOM, 9SAS /168 lettre 242 du lieutenant Gaucherand, adressée au sous –préfet de bougie le 29 février 1960).

## AIT MEDDOUR Mahmoud

les véhicules au col, l'adjoint Laurent et 11 moghazni allaient en patrouille aux Beni Abbes jusqu'au village d'Abbachen (Ihebachen).

A la fin de sa mission à Iguenana, le sous-lieutenant Perrin rejoint les véhicules vers 16 heures (ceux qui étaient gardés par le brigadier (Y) et le moghazni sur le col de Tinguït), et il reprenait le chemin de retour avec escorte. « Le convoi roulait à 35, 40 km/h : La jeep en tête, le camion suivant à 150 mètres de distance » (AOM, rapport Gaucherand, 1960 : 01). Arrivés à Gamath aux environs de 17 heures, le convoi tombait dans une embuscade. Le lieutenant Gaucherand relate les faits comme suit :

« A 17 heures environs, le camion est brutalement pris à partie par deux tireurs, armés de P.M., qui avaient soudainement fait irruption de dessous un ponceau sur lequel passe la route. La moghazni Mouloud était blessé à la tête et le chauffeur Sadjî Amar au côté gauche. Simultanément, un fusil mitrailleur et d'autres armes ennemies se dévoilaient prenant surtout la jeep sous leur feu. Dès les premières rafales ; le moghazni A. M, tué net s'affaisse sur son siège à coté de sous-lieutenant Perrin qui conduisait. Celui-ci est blessé au côté droit. Le moteur touché à son tour s'arrête et la Jeep vient de piquer du nez contre un arbre sur le côté droit de la chaussée ».

« Pris à partie de toutes parts, le sous-lieutenant saute de la jeep avec le fusil du garde champêtre et s'abat sur la route, tire quelques coups mais est tombé à mort à la tête par une rafale à bout portant. Le garde champêtre saute prestement par la lunette arrière de la jeep et plonge dans le fossé gauche, d'où il tente avec son P.A de contenir les fellaghas qui bondissent sur la Jeep. Le moghazni A. S. resté dans la Jeep tente vainement de se défendre. Il est tué à son tour.

« La camion soumis à un feu moins intense, s'était arrêté à 75 mètres de la Jeep, freiné par le chauffeur. Le moghazni A. A. saute le premier et s'efforce de contenir quatre fellaghas qui s'apprêtaient à assaillir le véhicule. Les autres occupants parviennent à descendre. Le moghazni B. qui aide son camarade S. Mouhoub, blessé à la tête, à descendre, ne parvient pas à récupérer son arme. La déflagration d'une grenade éjecte le brigadier Y. de la cabine par la portière droite. Son P.M. resté accroché par la bretelle lui glisse des mains.

« Les moudjahidin procédaient ensuite à la fouille des véhicules et à leurs destruction et mutilaient les trois tués de la jeep. S. M. venait de mourir dans les mains du brigadier Y. Les survivants du camion et le garde champêtre, installés en contre bas de la route, tentent avec trois fusils et un P.A de résister. Soudain du F.M, une voie ennemie signale leur présence. Les six rebelles abandonnant leur œuvre de destruction bondissent sur eux. C'est alors la poursuite. Le garde champêtre, A.A. et le moghazni B. par des itinéraires différents rejoignent le village de Tala-ou-Mellal (commune de Khelil). Le brigadier Y. entraîne avec lui un autre moghazni, qui blessé à l'épaule, perd ses forces.

« Ils sont talonnés jusqu'à la piste Tibkirt (Khelil) (...). Le malheureux E.H. âgé de 46 ans qui malgré les injonctions de AA. de se replier, avait tenu à rester avec ses camarades, se laisse rattraper : il est achevé à l'arme blanche comme le constatera le lendemain la patrouille qui récupérera son corps à 50 mètres au sud de la route »

## L'embuscade de Gameth à Barbacha

« Le chauffeur, M. Sadji dès qu'il eut abandonné son véhicule, gagna seul, par le sud de la route, les maisons de Tibkirth (...) ou il emprunta un âne à M. Cheurfa Saïd Ben Mohand cordonnier, qui revenait de Barbacha et rejoignit la SAS ou il rendit compte de l'évènement et se fit soigner » (AOM, rapport Gaucherand, 1960 : 02).

La version de Bekka Ouari concernant le chauffeur est un peu différente de ce qu'on peut trouver dans le rapport de la SAS :

« Quant au chauffeur du camion, malgré toutes nos précautions pour ne pas le toucher avec nos tirs, il fit quand même assez grièvement blessé au ventre. Après lui avoir bandé l'abdomen avec son propre turban, nous avons réquisitionné un fellah de passage avec son âne et nous lui avons demandé avec insistance de la transporter sans faute à l'infirmerie de Barbacha » (Bekka, 2006 :154).

On remarque que le rapport de la SAS, n'avait pas fait mention que c'est les moudjahidin qui avaient donné les premiers soins à Sadji et que c'est eux qui lui ont procuré un âne pour le transporter à la SAS de Barbacha. La raison est peut être simple : le rapport de la SAS s'était basé entre autres sur les déclarations même de Sadji au sujet de déroulement de l'embuscade. Pour cela, Sadji n'aurait pas cité volontairement qu'il a été soigné est aidé par les moudjahidin pour ne pas éveiller les soupçons des autorités coloniales à son sujet. Car d'après Bekka Ouari :

« Amar Sadji est issu d'une famille acquise à la révolution, son père assurait chez lui le refuge des moudjahidin et lui-même pourvoyait souvent avec son camion, aux commissions at aux ravitaillements nécessaires au maquis » (Bekka, 2006 : 112-113).

Tout de même, la question qui restera posée ; pourquoi les moudjahidin n'ont pas épargné le camion de Sadji Amar mis à feu en prenant en compte l'engagement de cette famille dans la révolution ? Sadji Amar en personne aurait facilement subi la mort durant l'embuscade.

Le poste de Khelil alerta au même moment le sous- quartier de Barbacha. Ayant entendu en effet des coups de feux au village de Tala- Ou- Mellal ou les trois rescapés s'étaient retrouvés. Le chef de poste s'y porta avec une section. Après avoir rendu compte par radio à Barbacha, attendit à Tibkirth l'arrivée des renforts du sous quartier. Tandis que le sous- quartier de Barbacha rendit compte à son tour de l'embuscade au quartier d'Oued Amizour et demandait le docteur avec une ambulance. Il était mis une section à la disposition de chef de la SAS qui se rendit sur les lieux de l'embuscade ou les corps du sous-lieutenant Perrin et des Moghazni A. C. et A. M. et S. M. et B. H. furent récupérés. Ils furent déposés à la SAS ou l'aspirant médecin chef de 1/57° RI<sup>4</sup>, arrivé entre temps, constate la mort. A 19 heures 30, le capitaine Monfort du 1/57° RI, avec un camion 6X6 et un scoot, alla récupérer la jeep. Le camion, incendié par les rebelles achevait de se consumer (AOM, rapport Gaucherand, 1960 : 2 et 3).

Selon le rapport du lieutenant Gaucherand : « les renseignements recueillis auprès des rescapés et l'enquête menée sur place le lendemain par l'adjoint Laurent permettant de conclure que les fellaghas avaient mis leur dispositif en place dans le courant de l'après-midi après le passage allé du convoi de la SAS. Ils étaient fractionnés d'une part en trois bases de feu et l'autre part en un

---

4 . 1/57° RI : veut dire le 1er bataillon du 57e Régiment d'Infanterie appartenant à la 19e division d'infanterie.

## AIT MEDDOUR Mahmoud

élément d'assaut (cinq à 6 hommes) terrés sous deux ponceaux sur lequel passe la route en cet endroit. On peut estimer l'effectif rebelle à une trentaine dotés d'un F.M 24-29, de fusils garants, de fusils 8m/m, de fusils de chasse et de P.M (vraisemblablement des Thomson). La présence de ce groupe qui avait certainement laissé un élément de recueil et de guet sur les crêtes de l'Affroun, recoupe les renseignements des populations d'Iguenana qui avaient signalé le passage de 60 fellaghas (kabyles et arabes en tenues parachutistes) le jeudi 18 février à 16 heures dans leur village. Sur les lieux de l'embuscade fut retrouvé le lendemain un képi sous-officier de la légion étrangère » (AOM, rapport de Gaucherand, 1960 : 03).

### 4. Le bilan de l'embuscade : Un effet psychologique qui prend le dessus

Quoiqu'elle fût une embuscade ordinaire qui n'a pas fait beaucoup de dégâts de côté français, cette dernière avait été un véritable choc. Le rapport de la SAS avait dénombré 05 tués ; on mentionne L'officier adjoint au chef de la SAS de Barbacha Perrin François Marie Henri<sup>5</sup>. Le médecin chef avait constaté « une ouverture de la boîte crânienne, une plaie par balle au niveau de la région sus orbitaire gauche, une plaie main et avant-bras gauche avec fractures, dislocation de la hanche gauche et plaies multiples et poly fractures du membre inférieur gauche » (AOM, constatation médicale, 1960). Les quatre autres tués sont des moghazni ; l'un d'eux avait eu une fracture au crâne et des plaies thoraciques, l'autre avait eu un délabrement des tiers inférieurs des deux jambes, le troisième s'en est sorti avec un crane écrasé et le dernier avec des plaies d'arme blanche dans la région deltoïdienne gauche e au flanc droit et des plaies par balle à articulation temporo-maxillaire et dans la région carotidienne droite et l'enfoncement de la boîte crânienne par coup de crosse(AOM, constatation médicale, 1960). Selon Gaucherand : « Ils sont tous dépouillés de tous leurs effets. » (AOM, rapport de Gaucherand, 1960).

L'embuscade a engendré deux blessés : un moghazni Mohamed blessé à l'épaule et le chauffeur du camion Sadji Amar. Les deux blessés furent évacués le lendemain matin sur l'hôpital de Bougie (AOM, rapport de Gaucherand, 1960). Trois seulement de la patrouille s'en étaient sortis saufs ; il s'agit du brigadier Y. du Moghazni B. et du garde champêtre de Kembita. (AOM, télégramme Gaucherand, 1960).

**L'embuscade avait également causé des dégâts et pertes matérielles conséquentes ; d'après les rapports français, il y'aurait eu perte d'un P.A, appartenant au Sous-lieutenant Perrin, de deux PM 49 appartenant à un Moghazni tué et au brigadier Y. rescapé, de cinq fusils US.17<sup>6</sup>.**

Le groupe de choc conduit par Brahem Ibloutene a mis aussi la main sur une importante quantité de munitions : 241 cartouches du PA 9mm, 360 cartouches 6,72, 01 équipement complet de P.M, 3 équipements complets de US.17 (AOM, annexe 2 du rapport Gaucherand, 1960).

Les équipements perdus par le convoi français selon le rapport de la SAS, s'agit de : 03 vestes de combat, 03 pantalons de combat, 04 chemises Kaki- clair, 02 caleçons longs, 03 pataugas, une guêtre à tige, une ceinture de pantalon, 02 bérêts Gourka, 03 casques légers Fr., 01 tenue 46

---

5 Perrin François Marie Henri, né le 6 septembre 1933à Boufarik (Alger) décédé le 29 février 1960. (AOM, 9SAS /168, certificat de non contagion, établi par le médecin aspirant Leroy, médecin chef du 1er bataillon du 57e régiment d'infanterie.)

## L'embuscade de Gameth à Barbacha

complète, 01 Képi S/lieutenant de A.A., 01 épaulette sous-lieutenant A.A (AOM, annexe 2 du rapport Gaucherand, 1960).

Selon Bekka Ouari, le nombre d'armes récupérées avait été plus : « Ainsi, nous avons récupéré en tout treize armes de guerre, des munitions et de l'habillement. C'était un joli coup » (Bekka, 2006 : 112).

Là, on peut dire que c'est la version de la SAS qui est en principe juste, parce qu'il a donné en détail les types d'armes et parce qu'ils doivent rendre compte exactement de la nature de leurs pertes.

L'embuscade avait également causé des dégâts aux véhicules ; Le camion civil 2T5 Renault inscrit au nom de Sadji Abdellah ben Akli, incendié et irrécupérable. La Jeep V.L. Hotchkies Wyllis de la SAS s'en est sortie avec 75 % de dégâts et perte d'une clef anglaise, d'un marteau, d'un tournevis, deux pinces universelles, une clef plate 16/17, un carnet d'entretien du véhicule, un carnet du bord, une vignette Jeep 1960.

Ici, on est amenés à se poser une question. Les moudjahidines auraient ils voulu réellement porté préjudice au camion en l'incendiant ? Ou bien l'incendie est involontaire causé par les coups de feu. Car comme avait dit précédemment Bekka, la famille d'Amar Sadji est bien acquise à la révolution, et lui-même pourvoyait souvent avec son camion, aux commissions et aux ravitaillements nécessaires au maquis.

### 5. Réaction et Opinion coloniale sur l'embuscade

Le lendemain de l'embuscade, le 1 mars 1960, le sous-préfet de Bougie a adressé un télégramme à toutes les SAS et les SAU de la sous-préfecture de Bougie leur ordonnant de prendre les mesures de sécurité nécessaires au cours de leurs déplacements : « VOUS DONNE ORDRE RESPECTER CONSIGNES CIRCULATION ET PRENDRE PRECAUTIONS LORS VOS DEPLACEMENTS STOP VOUS INTERDIS SORTIES SANS ESCORTES ADAPTEES AUX CIRCONSTANCES STOP ET FIN » (AOM, Télégramme du sous-préfet de Bejaia, 1960).

Un télégramme similaire avait été adressé par le préfet de Sétif à tous les officiers supérieurs : « VOUS DEMANDE INVITER OFFICIERS ET CADRES AFFAIRES ALGERIENNES RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CONSIGNES DE CIRCULATION EN PARTICULIER HEURE LIMITE EN FIN DE JOURNEE FIN. » (AOM, télégramme du Préfet de Sétif, 1960).

Dans l'allocution prononcée à ses obsèques, le colonel Georges parle de cette embuscade en ces termes :

« Une autre mission l'attendait. J'avais décidé de lui confier l'installation et le commandement d'une nouvelle SAS dans une région particulièrement isolée (Tizi Tanjit à Kendira), qu'il connaissait bien et où son action aurait été très rapidement bénéfique.

« Le sort, malheureusement, en a décidé autrement. Le 29 février 1960, rentrant d'une reconnaissance à Tizi Tinguit, emplacement de sa future SAS, il tombe dans une embuscade organisée avec la plus remarquable trahison et succombe, ainsi que quatre de ses fidèles moghazni, sous les balles d'un ennemi qui n'aurait pas osé l'attaquer de face

## AIT MEDDOUR Mahmoud

et qui ne pouvait lui reprocher que sa sollicitude et son dévouement absolu pour leurs coreligionnaires.

« Leur geste odieux ne les grandit pas et ce succès facilement acquis est une preuve de plus d'un fanatisme aveugle et d'une incompréhension totale de l'œuvre de la France en Algérie » (AOM, Allocution du Colonel George, 1960).

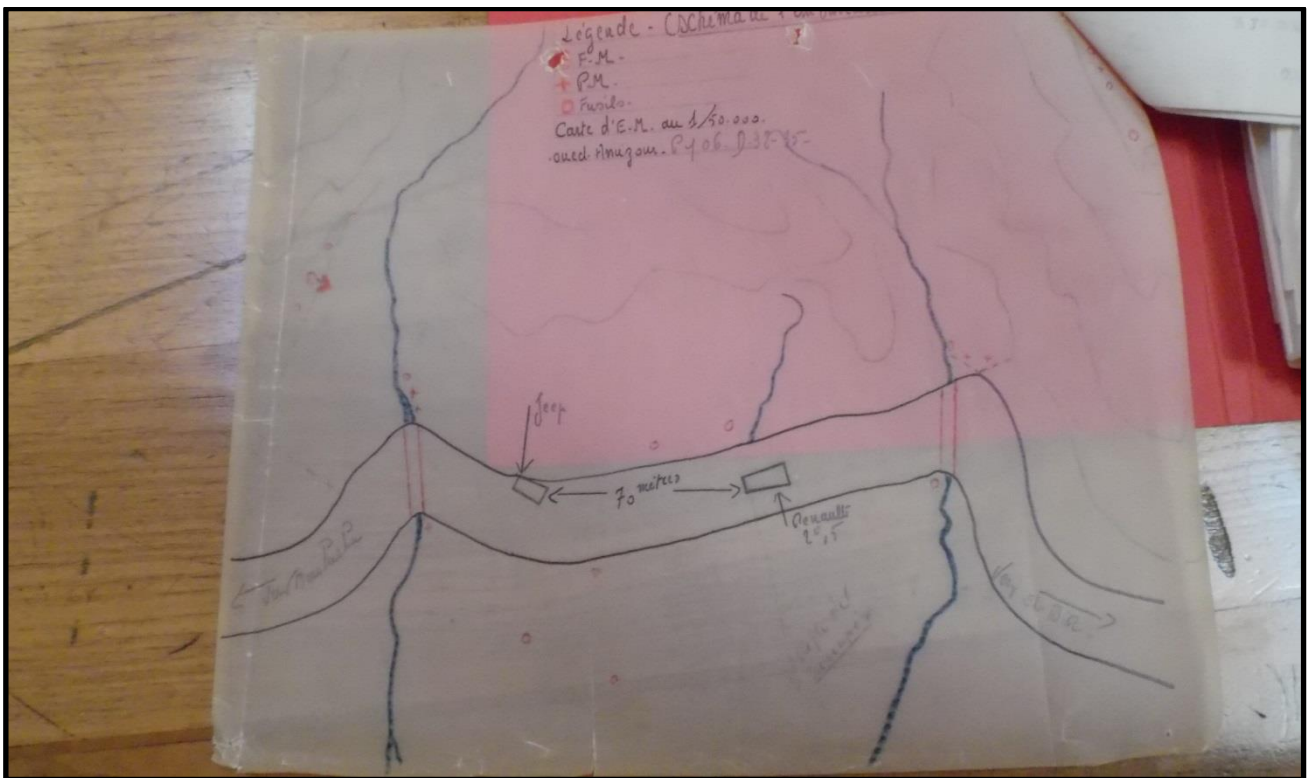
L'embuscade de Gamath a été vue par l'administration coloniale comme un acte de trahison et de lâcheté de la part de la population de la région, en se justifiant que ceux qui ont organisé l'embuscade, n'auraient pas pu affronter le Sous-lieutenant Perrin de face. Mais la réalité est toute autre, la stratégie adoptée par la révolution algérienne c'est la guérilla à cause de l'écart de capacités militaires entre les deux parties adverses.

### Conclusion

L'embuscade de Gamath avait été l'un des faits de guerre parmi tant d'autres qu'avait connu Barbacha. Cette opération minutieusement préparée par le groupe dirigé par le valeureux maquisard Brahim Ibellouten avait permis aux moudjahidin de porter un coup dur à la SAS de Barbacha (05 morts et deux blessés, armes et tenues importantes récupérées) sans essuyer la moindre perte selon les différents témoignages et rapports.

L'embuscade a mis en branle les autorités coloniales décidées à prendre plus de mesures préventives, mais enchanté la population de Barbacha fière de cet exploit.

### Annexe : Schéma de l'embuscade



Source : AOM, 9SAS/168.

# L'embuscade de Gameth à Barbacha

## Références de l'article :

**Les archives :** sont les rapports de la SAS de Barbacha trouvés au centre d'Archives d'Outre-Mer (AOM) d'Aix –En – Provence.

1. AOM, 9SAS /168, Etat armement Maghzen, harka, Auto-défense du Douar Draa-Larbaa arrêté au 01 janvier 1957 établi par l'adjoint du capitaine Dubeau de la SAS de Barbacha.
2. AOM, 9SAS /168, Rapport de lieutenant Gaucherand, chef de la SAS de Barbacha. Relative à l'embuscade du 29 février 1960.
3. AOM, 9SAS /168, Annexe 02 du Rapport de lieutenant Gaucherand, chef de la SAS de Barbacha relatif à l'embuscade du 29 février 1960.
4. AOM, 9SAS /168 lettre 239, du lieutenant Gaucherand, adressée au sous –préfet de Bougie le 29 février 1960.
5. AOM, 9SAS /168, certificat de non contagion, établi par le médecin aspirant Leroy, médecin chef du 1<sup>er</sup> bataillon du 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie.)
6. AOM, 9SAS /168 ; Télégramme adressé par Gaucherand au sous-préfet de Bougie en date du 29 février 1960 à 22 heures.
7. AOM, 9SAS /168, télégramme du sous-préfet de bougie adressé au SAS et SAU de Bougie en date du 1<sup>er</sup> mars 1960.
8. AOM, 9SAS /168, télégramme du sous-préfet de Sétif le 1 mars 1960.
9. AOM, 9SAS /168, allocution prononcée le 4 mars 1960 aux obsèques du Sous-lieutenant Perrin par le colonel Georges, chef de l'échelon de liaison des affaires algériennes du département de Sétif.

## Les sources écrites :

1. CHENNEL, P. (1951), Le liège en Algérie. In : Annales de Géographie, t. 60, n°321, 1951. pp. 296-299 ; Doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1951.13280> [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1951\\_num\\_60\\_321\\_13280](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1951_num_60_321_13280).
2. NOUSCHI, A. (1959). Notes sur la vie traditionnelle des populations forestières algériennes. In : Annales de Géographie, t. 68, n°370, 1959. pp. 525-535 ; doi <https://doi.org/10.3406/geo.1959.15603> [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1959\\_num\\_68\\_370\\_15603](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1959_num_68_370_15603).
3. LACOSTE, C. (1958). Sabres Kabyles. In : Journal de la Société des Africanistes, 1958, tome 28. pp. 111-191 ; Doi : <https://doi.org/10.3406/jafr.1958.1895> [https://www.persee.fr/doc/jafr\\_0037-9166\\_1958\\_num\\_28\\_1\\_1895](https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1958_num_28_1_1895).
4. ATOUMI, D. (2008) ; Le colonel Amirouche, entre légende et histoire : la longue marche du lion de la Soummam, Bejaia : Editions Ryma, 2008.
5. Bekka, O. (2006). *Parcours d'un maquisard de la Wilaya III, zone I*, Bejaia, éd. Talantikit, 2006.

## Les études :

1. E.B. and M. Dahmani, « Kabylie : Géographie », *Encyclopédie berbère* [en ligne], 26 | 2004, document K03, en ligne depuis le 01 Juin 2011, connexion le 21 Mai 2020. URL: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1395>. p. 3986-3989
2. Mathias Gregor. Vie et destins des supplétifs d'Hammam Melouane. In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 87, n°328-329, 2e semestre 2000. Grégoire et la cause des Noirs. Combats et projets (1789-1831) pp. 241-265 ; Doi : <https://doi.org/10.3406/outre.2000.3816> [https://www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_2000\\_num\\_87\\_328\\_3816](https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_2000_num_87_328_3816)